

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-RSA-PENS-10-20-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

RSA – Pensions et rentes viagères - Revenus imposables - Autres revenus à forme de pension

Positionnement du document dans le plan :

RSA - Revenus salariaux et assimilés

Pensions et rentes viagères

Titre 1 : Revenus imposables

Chapitre 2: les autres revenus à forme de pension

1

La protection sociale s'étend à d'autres domaines que la vieillesse, la retraite proprement dite ou l'invalidité. La capacité de gains peut, en effet, être affectée par d'autres causes.

10

Le présent chapitre est consacré :

- aux allocations versées à certains anciens combattants et à l'allocation de veuvage (Section 1 [BOI-RSA-PENS-10-20-10](#)) ;
- aux allocations versées par des régimes de prévoyance ou des régimes complémentaires obligatoires et aux prestations servies sous forme de rente (Section 2 [BOI-RSA-PENS-10-20-20](#))